



Edition 2024



Déjà locataire ou nouvel arrivant, ce guide des bonnes pratiques présente les gestes simples et efficaces afin de contribuer au développement durable de notre planète.

Il énonce également quelques exemples que votre bailleur met en oeuvre pour contribuer efficacement, comme vous, à ce développement et au mieux vivre ensemble.

Merci de votre contribution.













L'électricité Page 8

L'air

Aérer et ventiler pour un intérieur sain

- → En n'obstruant pas les aérations et bouches de ventilation de l'appartement.
- → En assurant l'entretien des bouches d'aération.
- → En aérant régulièrement le logement afin de renouveler l'air et ainsi d'éviter de saturer l'air d'humidité tout en fermant les radiateurs avant d'ouvrir les fenêtres.
- → En n'arrêtant pas les systèmes de ventilations (VMC) conçus pour fonctionner en permanence.



Le chauffage

Maîtriser la dépense énergétique

- En dépoussiérant régulièrement les radiateurs pour améliorer la température et la qualité de l'air.
- En ne mettant ni meuble, ni objet devant les radiateurs.
- → En mettant le chauffage au minimum lors d'une absence prolongée et en baissant la température lors d'une courte absence.
- En fermant les volets et/ou les rideaux dès la tombée de la nuit en hiver, pour conserver la chaleur.



- → En équipant les fenêtres à l'aide de menuiseries avec double vitrage.
- → En isolant au mieux et dans la mesure du possible les bâtiments et les logements.
- En équipant d'appareils de chauffage performants et moins énergivores les appartements.

L'eau dans le logement

INFINE

- → En prenant une douche plutôt qu'un bain.
- → En fermant le robinet en se lavant les dents, en se rasant, en faisant la vaisselle.
- → En faisant tourner les appareils ménagers lorsqu'ils sont pleins.
- En vérifiant la consommation d'eau au compteur.

- → En installant des chasses d'eau à double commande dans les toilettes des appartements.
- → En installant des douches en remplacement des baignoires dans les salles de bains.
- → En installant des compteurs d'eau individuels.

Les déchets ménagers

Apprendre à gérer les déchets ménagers

- → En triant les déchets et en utilisant les bennes à ordures ménagères mises à disposition.
- → En déposant dans les lieux adéquats les ampoules, piles et produits toxiques.
- → En utilisant des sacs réutilisables pour faire ses courses.
- En pliant les emballages pour limiter leur volume et réduire le nombre de sacs.
- En privilégiant l'achat de produits certifiés en vue de limiter la quantité de déchets et leur nocivité.
- → En faisant reprendre l'ancien matériel par le vendeur lors d'achat d'équipements électroménagers.



- → En proposant des locaux et bennes à ordures propres et bien signalés pour en faciliter leur accès.
- En communiquant réqulièrement sur le mode de tri via des affiches, des notes de rappel.

L'electricité

Economiser l'électricité pour maîtriser les dépenses :

- → En éteignant les lumières en sortant des pièces.
- En éteignant les veilles des appareils électriques.
- → En nettoyant régulièrement la poussière sur les ampoules, abat jour et les vitres de son appartement pour améliorer le flux lumineux.
- → En choisissant des appareils ménagers peu gourmands en énergie (classe A de préférence) et des ampoules basse consommation.
- En dégivrant régulièrement le freezer et le réfrigérateur.



- → En équipant d'ampoules basse consommation l'éclairage des parties communes.
- → En équipant de détecteurs de présence les locaux et parties communes.

Le bruit

Bien vivre ensemble:

- → En marchant pieds nus, en chausson dans son appartement.
- → En modérant le son du téléviseur, de la chaine HIFI, de l'ordinateur.
- → En évitant de claquer les portes.
- → En ne criant pas dans les parties communes.
- → En respectant les horaires définis par arrêté préfectoral.
- En prévenant les voisins en cas de bruit exceptionnel et en acceptant les leurs.



- En vérifiant régulièrement les systèmes de fermeture de portes d'accès aux halls, les portes des parties communes afin d'en limiter le bruit.
- → En privilégiant l'équipement de sols souples aux parquets et carrelages (sauf en pièces humides) dans les appartements.

LISTE DES DECHETTERIES

Paris _

Déchetterie Invalides

1 rue Fabert 75007 PARIS

Déchetterie de la Poterne des Peupliers

8 rue Jacques Destrée

75013 PARIS

Déchetterie Quai d'Issy les Moulineaux

2 rue Pegoud 75015 PARIS Déchetterie de La Porte de La Chapelle

17 avenue Porte de la Chapelle

75018 PARIS

Déchetterie Jessaint

32 boulevard Chapelle

75018 PARIS

Déchetterie de la Porte des Lilas

32 rue Frères Flavien

75020 PARIS

Région Ile de France

Déchetterie intercommunale de

Villeneuve-le-Roi

Rue des Voeux St-Georges

94290 Villeneuve-le-Roi (site d'Orly)

Déchetterie de Gretz Armainvilliers

N4 ZI de Gretz Route de Presles-en-brie

77220 Gretz-Armainvilliers

Déchetterie communautaire de la

Brêche

Rue François Mauriac - 94000 Créteil

Déchetterie de Gennevilliers

93, rue des Caboeufs

92230 Gennevilliers

SEPUR

2 place de stalingrad

92150 Suresnes

ADEME - Agence de l'Environnement

et de la Maîtrise de l'Energie

6 rue jean jaures

92800 Puteaux

OBJETS ENCOMBRANTS

Site: www.paris.fr/pratique pour remplir le formulaire en ligne ou appeler le 3975 (prix d'un appel local d'un poste fixe).

DECHETS TOXIQUES

CELLULE DES RISQUES CHIMIQUES

Téléphone: 01 43 61 57 69

GUIDE DES BONNES PRATIQUES - 2024

Maquette : Serafi Infographie Dessins : Ixène Fondation Amicie Lebaudy

